Jour de séance 33

le vendredi 3 mai 2013

9 h

Prière.

M. Doucet (Charlotte-les-Îles) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant le premier ministre à laisser en service le parc provincial The Anchorage. (Pétition 31.)

M. Doucet (Charlotte-les-Îles) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant le premier ministre à maintenir tel quel l'horaire des traversées à Grand Manan. (Pétition 32.)

M. Fraser invoque le Règlement ; il soutient que M^{me} Wilson a désigné M. Gallant par son nom au lieu de son titre. Le président de la Chambre statue que le rappel au Règlement est bien fondé, et M^{me} Wilson se rétracte.

L'hon. P. Robichaud invoque le Règlement ; il soutient que M. Arseneault a désigné M. Gallant par son nom au lieu de son titre. Le président de la Chambre statue que le rappel au Règlement est bien fondé, et M. Arseneault se rétracte.

L'hon. M. Soucy donne avis de motion 53 portant que, le jeudi 9 mai 2013, appuyé par l'hon. P. Robichaud, il proposera ce qui suit :

attendu que les premiers ministres de l'Atlantique ont annoncé plus tôt cette semaine, par l'intermédiaire du Partenariat pour la main-d'oeuvre de l'Atlantique, ou PMA, qu'ils assureront l'harmonisation des programmes d'apprentissage dans la région et l'offre d'une formation en ligne aux petites et moyennes entreprises, ce qui fera de la région un chef de file national en matière de formation axée sur les compétences essentielles;

attendu que les progrès du PMA constituent une autre preuve indiquant que les provinces de l'Atlantique sont sensibles aux besoins de leur marché du travail et à la question de la formation professionnelle, domaine de compétence provinciale;

attendu que les gouvernements du Canada atlantique devront déterminer si le programme répond aux besoins de l'économie des provinces et de leur marché du travail et si celles-ci y participeront ou s'en retireront avec pleine compensation, comme dans d'autres domaines de compétence provinciale;

attendu que les petites et moyennes entreprises sont nombreuses à être préoccupées par la subvention canadienne pour l'emploi qui a été

annoncée et surtout par la proposition de réaffecter à cette subvention 300 millions de dollars provenant de l'enveloppe de 500 millions de dollars consacrée aux programmes provinciaux appuyés au titre des ententes sur le marché du travail, ce qui réduira la gamme des programmes visant les compétences et le développement du marché du travail qu'exécutent actuellement les provinces;

qu'il soit à ces causes résolu que les récentes décisions unilatérales du gouvernement fédéral relativement au soutien en matière de compétences, de formation et d'emploi, y compris les modifications apportées aux ententes sur le marché du travail et la subvention canadienne pour l'emploi qui est proposée, soulèvent d'importantes préoccupations concernant la croissance économique et la prospérité futures du Canada atlantique.

M. Fraser donne avis de motion 54 portant que, le jeudi 9 mai 2013, appuyé par M. Doucet, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents — notamment la correspondance —, quel que soit le support, relativement à l'établissement des prix et à la négociation du contrat visant les services aériens pour les membres du Conseil exécutif et leur personnel, notamment les chefs de cabinet, les adjoints spéciaux, les sous-ministres et les sous-ministres adjoints.

M. Fraser donne avis de motion 55 portant que, le jeudi 9 mai 2013, appuyé par M. Doucet, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents — notamment la correspondance —, quel que soit le support, relativement aux vols de services privés de transport nolisé qu'ont pris depuis le 13 octobre 2010 les membres du Conseil exécutif et leur personnel, notamment les chefs de cabinet, les adjoints spéciaux, les sous-ministres et les sous-ministres adjoints.

M. Melanson donne avis de motion 56 portant que, le jeudi 9 mai 2013, appuyé par M. Albert, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, quel que soit le support, du ministère des Finances ayant trait à la construction de magasins de franchise d'Alcool NB, notamment le processus d'appel d'offres, le nom des compagnies concernées, les soumissions et les résultats, depuis le 13 octobre 2010.

La séance est levée à 10 h 30.